



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lutte contre l'abandon des animaux de compagnie : de nouvelles avancées grâce au plan France Relance

Le 28 mai 2021

Présenté en décembre dernier par Julien DENORMANDIE, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, le premier plan d'actions visant à lutter contre la maltraitance des animaux de compagnie poursuit son déploiement avec l'installation de l'Observatoire de la protection des animaux de compagnie. Sa mise en place vient s'ajouter à une série de dispositifs du plan France Relance pleinement appropriés par le réseau associatif et encore en cours de déploiement. 245 projets locaux ont déjà pu être soutenus pour un total de 7 millions d'euros.

Création de l'Observatoire de la protection des animaux de compagnie pour renforcer le suivi des données et orienter les politiques publiques

Installé ce 28 mai à l'initiative du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien DENORMANDIE, cet observatoire **permettra pour la première fois en France de disposer de données consolidées sur le nombre d'abandons d'animaux et sur leurs principales causes**. Elles seront analysées par le Centre national de référence sur le bien-être animal qui fédère les acteurs de la recherche, du développement et de la formation. L'Observatoire est composé de représentants des collectivités, d'experts, d'acteurs de l'identification et de la protection animale, de représentants de la société civile, des vétérinaires et des professionnels. Il rendra d'ici l'été 2021 des premiers avis et recommandations pour améliorer les politiques publiques en matière de lutte contre les abandons.

Déploiement des mesures du plan France Relance pour accompagner les activités des réseaux associatifs

Le volet agricole du plan France Relance propose des mesures d'accompagnement des associations de protection des animaux de compagnie dont 7 millions d'euros ont d'ores et déjà pu être attribués à :

- **5 associations nationales de protection animale** pour encourager le renforcement de leurs activités et le partage de leurs expertises à des structures locales ;
- **64 campagnes de stérilisation de chats ou de chiens** (achat de matériel, prise en charge des frais vétérinaires...) portées par des collectivités ou des associations ;
- **176 projets de travaux de modernisation ou d'équipements** pour des refuges déjà existants ou en cours de création (dont 147 structures d'accueils de carnivores domestiques et 29 refuges équins).

Pour ces deux derniers volets, de nombreux projets sont encore en cours d'instruction et les lauréats seront annoncés dans les prochaines semaines.

« La France détient le record du nombre d'abandons d'animaux de compagnie. Nous devons agir contre cela avec détermination. C'est un combat collectif dans lequel le Gouvernement s'est pleinement engagé. Au-delà du soutien aux associations déployé par le plan France Relance, l'Observatoire de la protection des animaux de compagnie lancé aujourd'hui nous permettra de construire demain des politiques publiques plus efficaces car fondées sur de véritables outils de suivi, l'évaluation de l'abandon en France relevant jusqu'alors de simples estimations. » **a déclaré Julien DENORMANDIE, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation**

Contacts presse

Service de presse de Julien Denormandie

Tel : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tel : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Hôtel de Villeroy

78 bis, rue de Varenne

75007 PARIS

www.agriculture.gouv.fr

www.alimentation.gouv.fr

@Min_Agriculture